

L'ordolibéralisme allemand

Aux sources  
de l'Economie sociale de marché

Contributions du Colloque du 8 et 9 décembre 2000  
Sous la direction de Patricia Commun

2003

CIRAC / CICC

---

TRAVAUX ET DOCUMENTS DU CIRAC

## Conférence introductive

François BILGER

### **La pensée néolibérale française et l'ordolibéralisme allemand**

Lorsque j'ai écrit, il y a une quarantaine d'années, ma thèse sur la pensée libérale allemande<sup>1</sup>, j'ai été extrêmement frappé par la parenté existant entre l'école ordolibérale allemande, première véritable expression du libéralisme en Allemagne, et l'école physiocratique française, elle aussi initiatrice du libéralisme en France deux siècles plus tôt. Les similitudes étaient en effet frappantes, tant dans la forme que dans le fond.

Les deux écoles ont en commun le culte d'un maître dont l'oeuvre contient les fondements théoriques et la synthèse de toute la doctrine : François Quesnay, Walter Eucken. Les deux écoles ont bénéficié de l'apport d'une science étrangère pour construire l'instrument théorique fondamental : la médecine pour le Tableau économique, le droit pour la Morphologie économique. Les deux écoles ont élaboré une doctrine où philosophie et théorie s'interpénètrent pour mener à la recommandation d'un ordre économique global et d'une politique économique très systématique. Les deux écoles ont fait montre d'un certain dogmatisme scientifique, avec la volonté qui en résulte d'enseigner à tous les hommes les voies du salut économique par la création d'un véritable « parti des savants ». Mais les deux écoles ont surtout cherché à gagner à leur cause les dirigeants et l'élite : entourage du roi et salons, conseils scientifiques et médias. Les deux écoles ont eu leur ministre préféré et célèbre : Anne Robert Jacques Turgot, Ludwig Erhard. Enfin les deux écoles ont eu une influence forte sur le plan national mais ont été supplantées sur le plan international par une autre école libérale : écossaise jadis, austro-américaine aujourd'hui.

Ces similitudes ne doivent naturellement pas masquer d'importantes différences tenant au contexte historique, à l'évolution philosophique et au progrès scientifique. Il est clair en particulier que le système concurrentiel des ordolibéraux n'est pas du tout l'ordre naturel des physiocrates. De son côté, la pensée libérale française a beaucoup évolué depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle. Il m'a cependant paru intéressant de relever cette curiosité historique, en exerçant en quelque sorte à l'analyse comparative de l'ordolibéralisme allemand et du néolibéralisme français du milieu du XX<sup>e</sup> siècle à laquelle on m'a demandé de procéder.

Il m'a paru utile, pour fixer les idées, de rappeler et de grouper sur un tableau comparatif par ordre d'importance ou d'influence - appréciation évidemment subjective - les principaux auteurs et les oeuvres majeures des deux courants.

---

<sup>1</sup> F. Bilger, *La Pensée économique libérale dans l'Allemagne contemporaine*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1964.

## Néolibéralisme français

- **Jacques Rueff** (1896-1978) Polytechnicien, Inspecteur des finances, juge et président à la Cour de Justice de laCECA ; auteur de la réforme monétaire française de1958.

### Principales publications

Des sciences physiques aux sciences morales, 1922  
Théorie des phénomènes monétaires, 1927  
L'ordre social, 1945  
Epître aux dirigistes, 1949  
L'âge de l'inflation, 1963

- **Maurice Allais** (1911 ) Polytechnicien, économiste mathématicien, Professeur à l'Ecole des Mines, Prix Nobel en1988, formateur de nombreux disciples théoriciens, notamment Gérard Debreu, également Prix Nobel.

### Principales publications

A la recherche d'une discipline économique, 1943  
Economie pure et rendement social , 1945  
Economie et intérêt, 1947  
L'impôt sur le capital, 1976  
La théorie générale des surplus, 1978

- **Louis Baudin** (1890-1960) Professeur à la Sorbonne.

### Principales publications

La monnaie , 1947  
L'aube d'un nouveau libéralisme, 1953

-**Daniel Villey** (1910-1968) Professeur à l'Université de Paris.

### Principales publications

Petite histoire des grandes doctrines économiques, 1944  
Redevenir des hommes libres, 1946  
Notes de philosophie économique, 1966  
A la recherche d'une doctrine économique, 1967

- **Autres auteurs**

R. Audoin, R. Courtin, G. Leduc, P. Lhoste  
Lachaume, L. Rougier, L. Salleron...

## Ordolibéralisme allemand

- **Walter Eucken** (1891-1950) Professeur à l'Université de Fribourg (1927-1950), fondateur de l'Ecole ordolibérale allemande, membre du Conseil scientifique de la Bizone.

### Principales publications

Staatliche Strukturwandlungen, 1932  
Kapitaltheoretische Untersuchungen, 1934  
Die Grundlagen der Nationalökonomie, 1940  
Die Grundsätze der Wirtschaftspolitik, 1952

-**Wilhem Röpke** (1899-1966) Professeur à l'Université de Genève. Conseiller du ministre de l'Economie Ludwig Erhard.

### Principales publications

Die Gesellschaftskrise der Gegenwart 1942  
(trad.franç.: La crise de notre temps, 1945)  
Civitas Humana, 1944 (trad. française 1946)  
Internationale Ordnung , 1945  
Mass und Mitte, 1950

-**Alexander Rüstow** (1885-1964) Professeur à l'Université d'Istanbul puis de Heidelberg.

### Principales publications

Das Versagen des Wirtschaftsliberalismus, 1945  
Ortsbestimmung der Gegenwart, 3 vol., 1950-55  
Auf dem Weg zur klassenlosen Gesellschaft, 1958

-**Alfred Müller-Armack** (1901-1978) Professeur à l'Université de Cologne, Secrétaire d'Etat. Père du concept «d'économie sociale de marché ».

### Principales publications

Genealogie der Wirtschaftsstile, 1941  
Wirtschaftslenkung und Marktwirtschaft, 1948  
Diagnose unserer Gegenwart, 1949

-**Autres auteurs**

F. Böhm, E. Heuss, H.C. Lenel, F.A. Lutz,  
K.F. Maier, F.W. Meyer, L. Miksch...

On peut constater que les oeuvres des divers maîtres sont extrêmement variées. En outre, elles présentent certes de fortes affinités dans chaque pays mais aussi de sensibles différences, de sorte qu'il peut sembler quelque peu artificiel de vouloir confronter *la* pensée néolibérale française et *la* pensée ordolibérale allemande. C'est particulièrement vrai en France où l'on a une juxtaposition d'individualités dont les travaux n'ont d'ailleurs jamais donné lieu à une présentation synthétique, ce qui explique sans doute en partie leur moindre influence sur le débat intellectuel. C'est moins frappant en Allemagne où W. Eucken a su réunir dès le départ et faire travailler ensemble un grand nombre de disciples pour constituer ce que l'on a appelé « l'école de Fribourg » avec une revue commune et un corpus central d'analyses et de propositions. S'il n'y avait l'exemple des physiocrates que je viens d'évoquer, on pourrait être tenté de voir dans cette différence une illustration supplémentaire de l'opposition entre l'individualisme ou éclectisme français et le sens allemand de l'organisation collective du travail. Mais il y a en réalité autant de divergences intellectuelles, par exemple entre W. Eucken et Alfred Müller-Armack, qu'entre Maurice Allais et Louis Baudin. En revanche, il est incontestable qu'il existe entre les penseurs des deux pays d'une part une parenté intellectuelle profonde tenant à leur commune adhésion au libéralisme économique, d'autre part un certain nombre de spécificités nationales tout à fait significatives qui justifient en définitive la confrontation des deux courants nationaux.

En bonne logique, cette analyse comparative comprendra donc deux parties, la première mettant en évidence toutes les similitudes et la seconde toutes les divergences que l'on peut relever entre le néolibéralisme français et l'ordolibéralisme allemand.

### Les convergences

Ce sont les vastes bouleversements politiques, économiques et intellectuels engendrés par la Première Guerre mondiale, la révolution communiste, la réaction fasciste puis nationale-socialiste, enfin et surtout la crise économique mondiale des années trente qui ont provoqué l'émergence aussi bien en France qu'en Allemagne (comme simultanément dans d'autres pays développés) d'une nouvelle forme historique du vieux libéralisme économique.

Rien d'étonnant donc à ce que, réagissant aux mêmes évènements, un certain nombre d'économistes français et allemands contemporains aient élaboré une nouvelle conception économique largement semblable. Cette parenté se traduit dans trois convergences fondamentales.

### Le rejet des nouvelles doctrines économiques collectivistes et autoritaires

En l'espace d'une vingtaine d'années après l'éclatement de la Première Guerre mondiale et les désordres économiques et sociaux qui l'ont suivie, une multitude de doctrines économiques ont surgi ou resurgi et ont rapidement obtenu une adhésion massive aussi bien dans les milieux intellectuels et politiques que dans l'opinion publique. Marxisme, socialisme, corporatisme, planisme, dirigisme, interventionnisme, keynésianisme se sont partagé les esprits. Le capitalisme et le libéralisme qui s'étaient progressivement étendus à l'ensemble du monde au cours du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1914, étaient brusquement considérés comme historiquement dépassés et comme devant être remplacés par des formes d'organisation et de régulation nouvelles, collectivistes et autoritaires. Après la Russie et l'Italie, l'Allemagne et la France, et à certains égards les Etats-Unis, mirent d'ailleurs en application ces idées nouvelles, sous des formes variées, dès les années trente.

Néolibéraux français et ordolibéraux allemands faisaient alors partie de la très petite minorité de penseurs qui résistèrent à cet engouement massif et à cette vision fataliste de l'Histoire. Au contraire de l'opinion générale, ils considéraient que toutes ces doctrines prétendument nouvelles ne constituaient en réalité que des formes modernisées des vieilles doctrines précapitalistes et prélibérales d'avant la révolution industrielle (mercantilisme, caméralisme, corporatisme ... ) que le développement économique avait logiquement et progressivement fait disparaître et que seule la régression économique, due à la guerre et à

des erreurs de politique économique, avait passagèrement réactualisées. Ils démontraient en conséquence que ces doctrines devaient fatalement échouer dans l'organisation économique et sociale des sociétés développées et de surcroît entraîner, comme Friedrich von Hayek l'a particulièrement montré dans son fameux ouvrage *La Route de la servitude*, une régression politique au détriment des libertés fondamentales. L'histoire a, on le sait, rapidement établi la justesse de la plupart de ces analyses et de ces prévisions.

### L'adhésion commune aux principes essentiels du libéralisme classique

Bien loin de considérer', comme leurs adversaires, le libéralisme comme une doctrine historiquement dépassée, tous les ordo- et néolibéraux estiment au contraire qu'il est d'autant plus actuel que l'économie est plus développée et que la découverte de l'harmonie préétablie entre la libre poursuite des intérêts particuliers et l'intérêt général de la collectivité dans une économie de marché de libre concurrence constitue un progrès fondamental de la connaissance économique pour réaliser l'organisation efficace d'une économie évoluée et complexe. Ils entendent donc reprendre les principes essentiels de la doctrine libérale classique tels qu'ils ont été formulés par François Quesnay et Adam Smith et progressivement développés et approfondis par leurs successeurs du XIX<sup>e</sup> siècle, David Ricardo, Jean-Baptiste Say, Stuart Mill, Frédéric Bastiat, Charles Dunoyer, Carl Menger, Auguste Walras, Alfred Marshall : liberté de production et d'échange, libre concurrence, libre fonctionnement du mécanisme des prix, propriété privée et stabilité monétaire. Tous considèrent que seule une économie fondée sur ces principes est susceptible d'assurer durablement à la fois l'allocation optimale des ressources et donc le progrès économique et la stabilisation optimale des processus et donc l'équilibre économique.

Mais si les néo- ou ordolibéraux proposent le maintien ou la restauration des grands principes du libéralisme classique, ils estiment aussi, et c'est par là qu'ils se distinguent nettement de leurs prédécesseurs et veulent instaurer un libéralisme moderne, que cette restauration ne suffit pas et que des corrections sont indispensables pour éviter une dégradation progressive du système et de ses performances. Ils pensent que les grands économistes classiques du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècles ont bien perçu la nécessité de libérer l'économie de toutes les entraves étatiques inutiles ou même nocives, mais qu'ils n'ont pas su ou pu de leur temps percevoir la nécessité de bien organiser cette liberté pour éviter qu'elle ne dégénère et ne compromette ainsi le bon fonctionnement et finalement l'existence même de l'économie de marché.

### Une volonté commune de rénovation du libéralisme traditionnel

Aux yeux des nouveaux libéraux français et allemands, l'expérience historique a montré que la simple instauration du « laissez-faire » et du « laisser-passer » provoque généralement un extraordinaire dynamisme économique mais est également susceptible d'engendrer dans certaines circonstances des abus de la liberté de la part des entreprises, en particulier la restriction de la libre concurrence, et par là même des déséquilibres économiques ainsi que des distorsions sociales et donc une dysharmonie croissante entre intérêts particuliers et intérêt général. Celle-ci entraîne à son tour le rétablissement d'interventions publiques qui aggravent généralement le dysfonctionnement du système et par voie de conséquence sa contestation publique et provoquent éventuellement son abandon. Le libéralisme absolu, le « laissez-faire », est donc susceptible d'aboutir à sa propre destruction et au rétablissement de formes d'organisation étatique antérieures et inférieures à l'économie de marché.

Pour éviter une telle évolution régressive, les néo- et ordolibéraux considèrent qu'il faut substituer à la notion d'ordre naturel des premiers libéraux, justifiant une liberté absolue, celle d'ordre positif ou légal, instituant une liberté soigneusement organisée, c'est-à-dire une constitution économique comparable à la constitution politique d'une démocratie libérale et tout un régime juridique public et privé nécessaire à l'encadrement des libertés économiques ainsi qu'à la satisfaction des besoins collectifs ou à la compensation des difficultés sociales. En particulier, l'instauration d'une économie de marché efficace et stable exige une législation très précise de la propriété, des contrats, de la faillite, des brevets, de la concurrence, de l'émission monétaire et du crédit, du système fiscal, du travail, de la solidarité sociale, ainsi qu'une

définition soignée des modalités d'intervention économique et sociale de l'Etat compatibles avec le bon fonctionnement du système. C'est par l'ensemble de ces compléments et perfectionnements de l'organisation que les nouveaux libéraux entendent rénover et améliorer la conception libérale traditionnelle et répondre ainsi aux conditions de l'économie du XXe siècle ainsi qu'aux objections de leurs adversaires.

Cette commune volonté de perfectionnement et d'actualisation de la doctrine libérale ne s'est pas seulement manifestée dans les écrits de tous les néo- et ordolibéraux français et allemands. Elle s'est également traduite dès avant la guerre dans l'organisation d'une rencontre internationale qui peut être considérée comme l'acte de naissance officiel du nouveau libéralisme, le Colloque Walter Lippmann, du nom d'un grand journaliste américain qui venait de publier un ouvrage très remarqué, *The Good Society*, traduit en français sous le titre *La Cité libre*.

Ce colloque, organisé par Louis Rougier, eut lieu à Paris du 26 au 30 août 1938. Y participèrent, outre Walter Lippmann et les Autrichiens Friedrich von Hayek et Ludwig von Mises, Louis Baudin, Jacques Rueff et de nombreux autres du côté français ainsi que les exilés Wilhelm Röpke et Alexander Rüstow du côté allemand alors que W. Eucken, qui y avait été également invité, n'avait pas obtenu à l'époque l'autorisation de quitter l'Allemagne. Au terme de discussions de très haut niveau et particulièrement animées, on s'en doute, dans ce moment si critique de l'histoire européenne, un manifeste commun proclama les principes qui viennent d'être évoqués ainsi que la volonté unanime de contribuer à leur diffusion et il fut décidé à cet effet de créer un « Centre international de rénovation du libéralisme ». Le déclenchement de la guerre empêcha la réalisation de ce projet, mais l'idée n'en fut pas perdue. Elle fut reprise en 1947 avec la création en Suisse, sous l'égide de F. von Hayek, de la Mont Pélerin Society, fameuse internationale libérale, à laquelle participèrent immédiatement la plupart des nouveaux libéraux, avec cette différence, par rapport au Colloque Walter Lippmann, qu'après la guerre le nombre des adhérents allemands, et surtout américains, est devenu sensiblement plus important que celui des participants français.

Au regard de toutes ces données, il est clair qu'il y a eu dès le départ des convergences extrêmement fortes entre les néolibéraux français et les ordolibéraux allemands et que leur accord sur les options doctrinales essentielles les distingue nettement des adeptes de toutes les autres conceptions économiques dans leurs pays respectifs. Mais il y a indiscutablement aussi, et c'est peut-être plus intéressant à relever dans une optique comparative, un certain nombre de divergences mineures mais significatives, tenant aux conditions nationales spécifiques, à la fois réelles et intellectuelles, dans lesquelles les deux doctrines ont été élaborées.

### Les divergences

Il est bien connu que, si l'évolution économique, sociale et intellectuelle a été en Europe occidentale assez homogène du Moyen Age jusqu'à la Révolution industrielle, il n'en a plus été de même à partir de la fin du XVIIIe siècle, en particulier entre la France et l'Allemagne. Il n'est pas étonnant dans ces conditions que des doctrines substantiellement semblables, mais élaborées dans un environnement différent, aient présenté des caractéristiques nationales spécifiques. Dans le cas du nouveau libéralisme du milieu du XXe siècle, on peut relever, me semble-t-il, trois différences notables entre la pensée des néolibéraux français et celle des ordolibéraux allemands, tenant aussi bien à des traditions intellectuelles qu'à des conditions économiques différentes.

### Une approche théorique différente des phénomènes économiques

L'analyse économique repose sur une tradition scientifique différente dans les deux pays. Depuis le XIXe siècle, la science économique française s'est caractérisée essentiellement par une approche abstraite et déductive à partir de modèles mathématiques de la réalité économique fondamentale. Successivement, les principaux théoriciens français après Jean-Baptiste Say, à savoir Arsène Dupuit, Augustin Cournot, Auguste et Léon Walras et finalement, au tournant du siècle, Clément Colson ont été des mathématiciens et parfois même des ingénieurs de formation, qui se sont efforcés de mettre en équations les comportements et les

relations économiques pour en dégager des lois économiques pures. Les deux principaux représentants du néolibéralisme français, J. Rueff et M. Allais, élèves à Polytechnique de C.Colson, poursuivent tout naturellement cette tradition d'élaboration d'une « physique sociale ». Dans leurs premiers ouvrages de caractère méthodologique, ils affirment d'ailleurs clairement cette orientation et l'appliquent ensuite délibérément en étudiant, l'un les principaux déséquilibres et mécanismes de rééquilibrage à l'aide de techniques économétriques, l'autre les conditions mathématiques de l'équilibre général et de l'optimum global de l'économie. C'est à partir de cette analyse rationaliste de l'économie de marché, faisant dans une large mesure abstraction des formes concrètes de la propriété, des marchés et de la concurrence, que l'un et l'autre mettent en évidence le mécanisme des prix et la libre concurrence comme conditions nécessaires et suffisantes du bon fonctionnement de l'économie et l'interventionnisme incohérent des pouvoirs publics comme source essentielle de perturbation du système.

Toute autre est l'approche théorique des ordolibéraux en fonction de la tradition scientifique allemande. Les grands économistes allemands du XIX<sup>e</sup> siècle après Johann von Thünen, à savoir Friedrich List, Wilhelm Roscher, Bruno Hildebrand, Karl Knies, Gustav von Schmoller, ont pratiqué une approche inductive et concrète des réalités et des tendances historiques ainsi que des systèmes économiques, méthode encore appliquée et développée au XX<sup>e</sup> siècle par Max Weber et Werner Sombart. Même si W. Eucken a eu l'ambition de dépasser synthétiquement la fameuse « querelle des méthodes » entre les historistes allemands et les théoriciens autrichiens par la technique de l'abstraction isolante empruntée à la phénoménologie husserlienne, sa théorie des types d'organisation de l'économie, l'Ordnungstheorie, qui constitue la base théorique de l'ordolibéralisme, se situe bien dans la droite ligne de la tradition allemande, de même d'ailleurs que l'analyse des styles économiques d'A. Müller-Armack ou celle des grandes étapes historiques d'A. Rüstow. L'étude des formes concrètes de la propriété, des marchés et de la concurrence en Allemagne explique aussi que, pour les ordolibéraux, l'économie de marché se trouve menacée non seulement par la perturbation externe par les interventions de l'Etat, mais aussi et même principalement par le dérèglement interne du système du fait des monopoles et cartels privés, ce qui entraîne une opposition plus radicale au « laissez-faire » et l'adhésion à une forme plus rigoureuse d'économie de marché concurrentielle, la Wettbewerbsordnung.

Naturellement, il conviendrait de ne pas exagérer cette opposition épistémologique entre les raisonnements hypothético-déductif et empirico-inductif en vigueur respectivement en France et en Allemagne. Les auteurs allemands et français connaissaient les écrits des uns et des autres. W. Eucken par exemple cite J. Rueff et celui-ci à son tour se réfère à W. Röpke Il n'en reste pas moins que la différence d'approche théorique est tout à fait indiscutable et marquante.

#### Une option philosophique et éthique différente

Le choix d'un système économique et social ne repose pas seulement sur des analyses théoriques mais implique également des options de philosophie et d'éthique sociale. A cet égard également, on peut constater une divergence sensible entre néolibéraux français et ordolibéraux allemands, tenant à des traditions nationales différentes et qui ne sont pas sans conséquences sur certaines conclusions politiques.

Depuis la Révolution française, la philosophie politique et sociale est en France, on le sait, profondément libérale et individualiste. Même si le libéralisme économique se trouve mis en question et contesté par les doctrines socialistes ou dirigistes du XX<sup>e</sup> siècle, et même si l'on restaure progressivement en France un dirigisme néocolbertiste et si l'on y instaure un vaste interventionnisme macro-économique, la philosophie politique et sociale ambiante demeure paradoxalement tout à fait anti-étatiste. Les néolibéraux français insèrent donc tout naturellement leur doctrine économique dans ce courant de pensée dominant et mettent avant tout l'accent, notamment chez Louis Baudin et Daniel Villey, sur l'indivisibilité de la liberté et sur la méfiance à l'égard de tous les empiètements de l'Etat sur la sphère individuelle de liberté ou la souveraineté de l'individu. La liberté économique est présentée, indépendamment même de son efficacité économique, comme le complément nécessaire de la liberté politique et sociale et comme une condition indispensable à l'épanouissement de la personne humaine.

L'ordolibéralisme s'insère au contraire dans la toute autre tradition collective de l'Allemagne, marquée depuis le XIX<sup>e</sup> siècle par une philosophie idéaliste et communautaire dans laquelle la notion d'ordre et la préoccupation d'harmonie sociale éclipsent l'idée de liberté individuelle. Les ordolibéraux, adeptes de l'éthique kantienne et même chrétienne, rejettent avec vigueur une philosophie purement individualiste et a fortiori la conception hédoniste et utilitariste de ce que A. Rüstow nomme avec un certain mépris le « paléolibéralisme ». Pour eux, la liberté n'est pas le bien suprême. Avec Kant, ils prônent la liberté dans le respect de la loi morale, autrement dit la seule liberté de bien faire et non la liberté absolue. Aussi n'hésitent-ils pas, quand le bon fonctionnement de l'économie de marché le requiert, à restreindre de diverses manières la liberté économique dans l'intérêt général. Plus qu'au bien-être individuel et même à l'épanouissement de la personne, l'économie doit être, selon eux, orientée vers le bien commun et W. Röpke ne craint pas à cet égard d'affirmer son profond accord avec l'enseignement communautaire de l'Eglise.

### Une conception différente de l'action politique

Même si, comme on l'a vu, tous ces penseurs s'accordent sur la nécessité d'une rénovation de l'ancien libéralisme, les ordolibéraux allemands sont à cet égard, en vertu de leurs analyses théoriques comme de leurs options philosophiques et peut-être aussi de conditions économiques différentes, plus exigeants que les néolibéraux français et cette divergence d'appréciation était déjà apparue lors du Colloque Walter Lippmann.

Peu sensibles aux dangers émanant de grands groupes privés et très sensibilisés au contraire aux perturbations dues à des interventions publiques intempestives, les néolibéraux français insistent avant tout sur les disciplines à imposer à l'Etat, notamment dans le domaine de l'émission monétaire et de la fiscalité. Dans la tradition walrassienne, ils ne s'opposent pas en revanche au maintien d'un secteur public important, pourvu que celui-ci respecte une gestion au coût marginal. Pour le secteur privé, ils se satisfont de la création des conditions juridiques d'une concurrence libre et loyale, mais n'entendent pas s'opposer systématiquement à la formation de cartels ou de structures oligopolistiques susceptibles, selon eux, d'engendrer une efficacité technique supérieure et une compétition plus active et par là favorables à l'intérêt général. Enfin, pour la couverture des risques sociaux, ils sont avant tout favorables à la prévoyance individuelle et à l'assurance privée.

Les ordolibéraux allemands, quant à eux, proposent des solutions plus radicales en ajoutant à la discipline qui doit être imposée à l'action étatique des contraintes nettement plus fortes pour le secteur privé. En particulier, ils appellent à l'instauration d'une politique de concurrence parfaite poursuivie avec rigueur, fondée sur l'interdiction des cartels et pouvant aller jusqu'au démantèlement d'entreprises dominantes ou la fixation publique des prix. Ils considèrent également qu'il convient de compléter l'instauration de cette économie concurrentielle en mettant en oeuvre une politique sociale et même sociétale très active, non seulement pour corriger ses conséquences humaines éventuellement défavorables, mais aussi pour créer des conditions sociales favorables à son bon fonctionnement et au développement d'une société libre et juste. L'appui systématique aux petites et moyennes entreprises tout comme la privatisation massive des entreprises publiques et plus généralement la démocratisation de la propriété du capital constituent à cet égard des interventions stratégiques. Il est clair aussi que cette conception beaucoup plus constructiviste exige un Etat plus fort et plus actif que ne le souhaitent les néolibéraux français.

Cette opposition générale des conceptions de l'action publique ne doit pas masquer des divergences semblables existant à l'intérieur même des deux courants. Par exemple, sur la régulation de l'émission monétaire, J. Rueff est favorable au retour à l'étalon-or, tandis que M. Allais se retrouve avec W. Eucken pour souhaiter un système d'étalon-marchandises et la couverture intégrale du crédit, et que la plupart des autres penseurs des deux côtés s'en tiennent à la politique monétaire traditionnelle. A. Rüstow adopte comme M. Allais une taxation totale de l'héritage, alors que tous les autres néo- et ordolibéraux s'y opposent. Plus on considère le détail des réformes préconisées, plus on rencontre des points de vue opposés, mais à l'intérieur des deux courants tout autant qu'entre eux. Il convient également de noter que les positions ont beaucoup évolué des deux côtés au cours du temps en fonction des événements comme des analyses, par



exemple sur la politique de concurrence chez les ordolibéraux ou sur l'organisation monétaire nationale et internationale chez les néolibéraux français comme chez les ordolibéraux allemands. Il n'en reste pas moins que dans l'ensemble, la conception de ces derniers a toujours représenté une rupture plus nette avec l'ancien libéralisme que celle des néolibéraux français.

## X

En conclusion de cette rapide revue des convergences et divergences entre ces deux courants nationaux du libéralisme au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, il convient de noter que la plupart des maîtres de cette époque ont disparu au cours des années soixante, que de nouvelles générations de penseurs ont pris le relais et surtout que, depuis lors, la doctrine libérale s'est beaucoup transformée dans les deux pays en fonction de l'approfondissement des analyses comme de l'évolution des faits et notamment de la restauration progressive de l'économie de marché et de politiques plus libérales. On peut à cet égard relever à la fois une convergence et une divergence des évolutions dans les deux pays.

La convergence tient au fait qu'aussi bien en France qu'en Allemagne, les penseurs que nous avons évoqués ont beaucoup perdu de leur influence au profit de nouveaux maîtres, à savoir d'une part ceux de la vieille école autrichienne (L. von Mises et F. von Hayek) et d'autre part ceux des nouvelles écoles américaines (Milton Friedman, James M. Buchanan ...). Plus précisément, l'on peut dire que, du point de vue de l'approche théorique et de la conception philosophique, les nouvelles générations d'économistes libéraux ont adopté aujourd'hui l'optique évolutionniste, subjectiviste et individualiste des Autrichiens au détriment aussi bien du rationalisme objectiviste français que du constructivisme communautariste allemand. Quant aux recherches théoriques ponctuelles et aux recommandations pratiques, elles se situent aujourd'hui nettement dans le sillon de la nouvelle économie politique, du nouvel institutionnalisme, de la théorie du public choice des Américains, ce qui appuie un libéralisme beaucoup plus radical. On observe indiscutablement dans les deux pays une évolution parallèle d'un libéralisme à forte organisation économique et à orientation sociale marquée vers un libéralisme plus flexible et plus individualiste, voire même un ultra-libéralisme, et le passage commun d'une conception d'économie sociale de marché à une conception d'économie capitaliste de marché. Il y a une sorte d'inversion de l'évolution du XX<sup>e</sup> siècle, un retour en arrière vers le XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'observe d'ailleurs également dans les réformes et les politiques économiques pratiquées. On peut dire, je crois, que, sur le plan des idées libérales, le XXI<sup>e</sup> siècle sera sûrement plus proche du XIX<sup>e</sup> que du XX<sup>e</sup> siècle et ceci tant en Allemagne qu'en France.

La différence notable entre les nouveaux libéraux français et allemands actuels réside, me semble-t-il, dans le fait qu'il y a toujours encore en Allemagne, malgré l'influence très concrète exercée durant de longues années par F. von Hayek à Fribourg même, une certaine référence au moins formelle et verbale aux maîtres ordolibéraux et notamment à W. Eucken, alors qu'on constate en France une réelle rupture à cet égard et la volonté d'une véritable refondation du libéralisme sur des références autrichiennes et américaines ainsi que sur la redécouverte des libéraux français du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier F. Bastiat et C. Dunoyer. Les néolibéraux français du XX<sup>e</sup> siècle sont soit purement et simplement ignorés, soit critiqués et rejetés. Dans son dernier ouvrage *Le Libéralisme*, le principal représentant français contemporain de ce courant, Pascal Salin, ne fait aucune référence aux néolibéraux, sinon pour souligner au passage avec vigueur l'opposition philosophique, méthodologique et pratique entre l'œuvre de F. Bastiat et celle de M. Allais ou de J. Rueff. Cette différence d'attitude des jeunes libéraux allemands et français s'explique peut-être en partie par la différence des systèmes universitaires : il n'y a pas dans l'enseignement économique allemand une séparation comparable à celle qui existe en France entre Polytechnique et Universités ni une semblable indépendance statutaire des jeunes universitaires par rapport à leurs maîtres, ce qui ne favorise évidemment pas la constitution d'écoles ou du moins de filières intellectuelles au profil très marqué. L'absence en France d'une grande revue libérale commune comme *Ordo* en Allemagne constitue évidemment un facteur de dispersion. Enfin, il est clair que les jeunes économistes allemands désireux de se trouver des prédécesseurs libéraux dans leur propre pays disposent d'un vivier historique moins large et moins varié que leurs homologues français, notamment au XIX<sup>e</sup> siècle.

Mais encore une fois, par-delà ces différences formelles, il y a indiscutablement une évolution parallèle des conceptions dans les deux pays, qui ne traduit pas seulement, comme ce fut le cas au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, une commune réaction à l'encontre d'évènements semblables, mais aussi une tendance beaucoup plus marquée à une homogénéisation de la science et de la doctrine économiques, faisant petit à petit disparaître les spécificités nationales de la pensée économique sous l'influence du phénomène de la globalisation. En ce sens, je conclurai, en réponse au thème central de cette séance, que si l'ordolibéralisme n'était sûrement pas à l'origine la forme allemande d'un libéralisme anglo-saxon, il est en train de devenir, tout comme le nouveau libéralisme français, la forme nationale d'un libéralisme austro-américain de plus en plus universel.